

4^e congrès

DU SYNDICAT CGT
DU SERVICE À LA PERSONNE

LE 8 AVRIL 2023

RAPPORT
D'ACTIVITÉ



Mesdames, Messieurs

Aujourd'hui c'est un jour particulier, c'est le congrès de votre syndicat. Un syndicat qui est prêt à tout pour revendiquer vos droits et faire instaurer le respect dans vos métiers.

Ces métiers qui vous procurent de la joie mais aussi beaucoup de peine. On me pose souvent cette question: Madame GHAFFAR être syndiqué ça nous apporte quoi? Je réponds toujours avec une grande fierté que se syndiquer peut vous apporter une assurance, un soutien, une libération de toutes ces difficultés que vous traversez quotidiennement, mais aussi une reconnaissance de vos métiers.

Il faut savoir qu'en Europe nous sommes un pays où il y a le plus de natalité. L'espérance de vie est de plus en plus longue. Sans vous, nous serions démunis pour l'accueil des jeunes enfants et l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Ayez confiance en vous! Battez-vous pour un avenir meilleur et criez haut et fort votre professionnalisme et votre dévouement pour ces beaux métiers que vous exercez!

Avec cette inflation qui n'arrête pas d'augmenter, cette réforme des retraites injustement validée par notre gouvernement, il est urgent de ne plus se laisser faire!

Soyez nombreuses et nombreux à nos côtés, ne soyons pas divisés, restons unis et l'avenir sera meilleur car c'est là où nous voulons passer nos prochaines années!

Je vous souhaite à tous et à toutes une très belle soirée en notre compagnie.

NATHALIE GHAFAR,
Secrétaire générale





RAPPORT D'ACTIVITÉ

PAR STÉPHANE FUSTEC

Le dernier congrès de votre syndicat a eu lieu en janvier 2020, quelques semaines à peine avant des événements auxquels personne ne s'attendait.

La crise sanitaire inédite que nous avons traversé a considérablement modifié nos vies, nos modes de fonctionnement et notre vie professionnelle, vous êtes bien placés pour le savoir. Si d'un point de vue statutaire, les périodes de confinement et de restrictions de déplacements nous ont empêché de fonctionner normalement, le syndicat a malgré tout été très actif durant cette période.

Nous étions durant la première période de confinement disponibles 7 jours sur 7 et à toute heure.

Des centaines d'appels ou de messages nous ont été adressés et nous avons fait le maximum pour répondre aux angoisses légitimes des salariés qui souvent devaient continuer à travailler comme pour ceux qui pouvaient bénéficier des dispositifs d'activité partielle que nous avons contribué à mettre en place.

Le dialogue social n'a pas été mis en sommeil puisque nous avons continué à négocier, même si l'exercice devait désormais se faire en visioconférence.

Au service des salariés pour les accompagner durant cette période anxiogène, mais également à leur service pour construire des droits nouveaux et obtenir la reconnaissance de nos si beaux métiers pourtant largement dévalorisés.

Alors confinement ou pas, nous avons continué à négocier avec pour objectif de faire converger les 2 conventions collectives qui couvraient les salariés du particulier employeur.

... notre combat principal en 2023, faire reconnaître la pénibilité des métiers de l'emploi à domicile

La convention collective des assistants maternels et celle des salariés du particulier employeur n'en font désormais plus qu'une, la convention collective des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile qui est entrée en application le 1^{er} janvier 2022. Dès le début

de la négociation, la CGT avait annoncé la couleur: Nous ne voulions pas d'un copier/coller ou d'une juxtaposition des 2 textes, mais bien d'une nouvelle convention collective, porteuse de droits nouveaux et adaptés au secteur. C'est aujourd'hui chose faite et nous sommes très fiers du travail accompli au cours de ces longs mois de négociations.

Très fiers aussi de vous annoncer que la signature de cette nouvelle convention



collective n'arrête pas la négociation pour gagner encore de nouveaux droits. Le chantier de la santé au travail se poursuit et la généralisation du dispositif devrait intervenir au 1^{er} janvier 2025. Encore un peu de patience, le chantier est colossal, mais nous y travaillons avec ardeur.

La CGT a été à l'initiative de 5 négociations sur les salaires en un peu plus d'un an. Des négociations qui ont abouti à 5 accords sur les salaires qui nous ont permis de faire face à une spirale inflationniste. De nouveaux salaires conventionnels sont applicables depuis le 1^{er} avril, vous pourrez en mesurer le bénéfice dès la fin du mois pour celles qui sont aux minima.

Pour les assistantes maternelles et les salariés des crèches, nous participons activement au comité de filière petite enfance où nous tentons d'obtenir des financements publics permettant une grande qualité d'accueil des jeunes enfants. Une qualité d'accueil qui passe par une véritable re-

connaissance de ces professionnelles et l'augmentation de leurs salaires.

Une réforme du CMG est d'ores et déjà annoncée pour permettre d'assurer un alignement du reste à charge pour les parents employeurs. Un alignement qui leur permettra de choisir librement leur mode de garde sans avoir à déboursier plus. Nous souhaitons également que le plafond des 5 SMIC par jour pour l'emploi d'une assistante maternelle soit relevé afin de permettre une augmentation de leur taux horaire et une majoration de salaire pour l'accueil en horaires atypiques.

Nous avons également obtenu l'ouverture de négociations sur la création d'un fonds de garantie des salaires afin de mettre un terme aux salaires impayés, soit du fait de la mauvaise foi de certains parents employeurs, soit lors du décès de l'employeur.

Souvenez-vous pour celles et ceux qui étaient présent.e.s en 2020, nous faisons

beaucoup de sport grâce à un conflit social qui a duré près de 2 mois. Un certain Emmanuel MACRON avait en effet décidé de réformer notre système de retraite.

Trois ans plus tard, ce même Président de la République qui avait une première fois renoncé face à la grogne des travailleurs et la crise sanitaire revient à la charge. Et quelle charge ! Encore plus violente, encore plus injuste, cette version 2 de la réforme des retraites s'en prend aux plus précaires au premier rang desquels se trouvent les femmes qui seront particulièrement touchées si la réforme venait à passer.

Ce même Président qui n'avait d'autres choix que de faire le constat suivant : « Notre pays tout entier repose sur des hommes et femmes que nos économies reconnaissent si mal ! »

Ce même Président qui tentait de dissimuler l'état catastrophique de notre système de santé, de nos hôpitaux, et bien 3 ans plus tard, il veut nous imposer 2 ans de plus pour pouvoir bénéficier de nos retraites.



Déjà 11 journées de mobilisations interprofessionnelles et 2 tiers des Français qui s'opposent à cette réforme, pour JUPITER, cela ne suffit pas ! Il s'entête, il s'obstine et il réprime le puissant mouvement intersyndical qui dit NON à la réforme. Car oui, cela n'était pas arrivé depuis bien longtemps, c'est l'ensemble des organisations syndicales qui rejettent cette réforme. Des millions de travailleuses et de travailleurs se mobilisent depuis 2 mois, Le Président de la République ne leur répond que par son mépris et ses mensonges. Une réforme qui est nécessaire pour assurer l'équilibre des comptes, c'est faux !

Une réforme qui permettra à tous les retraités d'avoir une pension minimum de 1 200 euros, c'est faux !

Une réforme qui prendra en compte la pénibilité des métiers, c'est faux !

Dans nos métiers du lien et du domicile, nous sommes bien placés pour savoir que la pénibilité de nos métiers n'est pas prise en compte. La pétition que nous avons lancée pour faire bouger les lignes sur ce point a recueilli plus de 36 000 signatures en quelques jours, c'est vous dire si les salariés n'avalent pas les mensonges de Monsieur MACRON !

Ce sera notre combat principal en 2023, faire reconnaître la pénibilité des métiers de l'emploi à domicile qui ne sont pas couverts par les dispositifs applicables aux autres salariés de notre pays.

Plus encore, nous voulons que de nouveaux critères de pénibilité soient reconnus. Le temps de travail bien plus élevé que celui des autres salariés avec des durées hebdomadaires qui tournent, voire dépassent les 50 heures par semaine. Nous voulons que

le travail de nuit soit pris en compte pour nos assistantes de vie qui assurent le bien vieillir des personnes en perte d'autonomie. Nous voulons que les fortes amplitudes horaires soient prises en compte pour celles et ceux qui s'occupent des jeunes enfants et permettent à des millions de parents d'aller travailler en toute sérénité.

Utopistes, extrémistes, irréalistes? Ne sommes-nous pas le pays qui a produit l'homme et la femme les plus riches du monde?

« Car c'est un beau doublé pour la France: Bernard Arnault, PDG du numéro un mondial du luxe LVMH, et Françoise Bettencourt Meyers, héritière de L'Oréal, sont, avec leur famille, l'homme et la femme les plus riches du monde, une « première. »

Alors oui, nous le réaffirmons, une autre répartition des richesses est possible et elle est nécessaire.

Non, cette réforme des retraites, nous ne l'acceptons pas et nous nous battons jusqu'à son retrait!

La CGT est un élément central de cette lutte pour une société de justice et de partage. Forte de ses 127 ans, elle vient de clôturer son 53^e congrès. Je tiens à rendre hommage à notre nouvelle secrétaire générale, le féminin ne vous a pas échappé, Sophie BINET, première femme à devenir secrétaire générale de la CGT.

Sophie, c'est une femme de conviction, d'expérience, une femme combative.

Sophie, c'est une féministe reconnue qui porte depuis des années le combat pour l'égalité professionnelle et contre le sexisme. Sophie, c'est aussi une militante de terrain qui a toujours pris soin de mettre en valeur et de défendre les métiers de l'emploi à domicile.

Souhaitons-lui beaucoup de réussite et je suis sûr que nous pourrons compter sur elle



pour nous accompagner dans nos combats pour la reconnaissance de vos métiers.

Bon, voilà, je viens de refaire le monde, passons à des choses plus concrètes. Je vais vous parler un peu de notre quotidien. Aujourd'hui, votre syndicat compte des centaines d'adhérentes, le féminin l'emporte, désolé pour les messieurs. Auxiliaires parentales, assistantes de vie, assistantes maternelles, salariées des crèches ou des entreprises de services à la personne, vous faites de la CGT la première organisation représentative en Île-de-France.

Plus de 200 auxiliaires parentales sont inscrites sur notre groupe whatsapp où elles peuvent poser des questions et partager des expériences. La présence au quotidien de Nathalie, notre secrétaire générale permet de traiter et de régler de nombreux problèmes, mais aussi de vous aider à vous inscrire en formation ou à bénéficier de l'action sociale de l'IRCEM. Cette présence, nous la prolongeons le samedi qui est souvent le seul espace qui vous permet de nous rencontrer. Cette proximité, même si elle nous donne beaucoup de travail, nous y sommes fortement attachés. C'est un peu notre ADN à la CGT, gérer les grands dossiers mais se préoccuper aussi de votre quotidien.

Ces 3 années marquées par les confinements répétés sont désormais derrière nous, et après ce long monologue sur notre bilan d'activité, je vous propose de partager quelques projets pour les 3 années à venir.

D'abord, être plus nombreux et plus nombreuses parce que le nombre, c'est la force ! Être syndiqué, c'est un plus ! À titre individuel bien sûr lorsque vous rencontrez

des difficultés, mais bien plus encore collectivement. Toutes les grandes conquêtes ouvrières sont intervenues lorsque les syndicats, et la CGT en particulier comptaient beaucoup d'adhérents. Je ne reviendrai pas sur la reconnaissance de la pénibilité de vos métiers dont j'ai déjà largement parlé et qui sera la reine des batailles.

Je pense aux possibilités d'évolution de carrière et aux parcours professionnels qu'il faut absolument développer en créant des passerelles vous permettant d'accéder à d'autres métiers.

Je pense aussi à la réduction du temps de travail qui doit vous permettre de bénéficier de congés supplémentaires.

Je pense enfin à la prise en compte de votre ancienneté dans le secteur et plus seulement chez votre dernier employeur pour l'acquisition de nouveaux droits. C'est ce que nous appelons dans notre jargon de syndicalistes la sécurité sociale professionnelle, un socle de droits attachés au salarié et transférable tout au long de sa carrière. Ne vous inquiétez pas, cette liste n'est pas exhaustive et des revendications, nous en porterons bien d'autres d'ici notre prochain congrès.

Même si c'est aujourd'hui le congrès de notre syndicat Parisien, je tiens à rendre hommage à nos militants et militantes de Province. Nous avons aujourd'hui une quinzaine de syndicats départementaux qui agissent pour nos beaux métiers du lien et participent à la négociation collective, au niveau national ou au niveau local. Là aussi, notre objectif est d'avoir des syndicats partout, dans tous les départements et de les faire travailler de concert pour tous ensemble être plus forts.

C'est cette feuille de route que nous allons vous demander de voter, c'est ce mandat que nous allons vous demander de nous donner pour les 3 années à venir.

Mais avant de prendre ces décisions, je me dois de saluer 2 militants qui me sont particulièrement chers, 2 amis aussi depuis de longues années.

Nathalie GHAFFAR, secrétaire générale de notre syndicat.

Vous l'appellez « Madame NATHALIE » et on me dit qu'on parle beaucoup d'elle dans les parcs et jardins Parisiens. Applaudissements pour Nathalie 😊

Pour assurer la Parité, je me dois de saluer Eloy FERNANDEZ, secrétaire général du syndicat Franciliens des employés et gardiens d'immeuble.

Eloy, c'est le Monsieur qui travaille avec moi tous les samedis, bénévole et disponible, il consacre son temps à ces salariés qui eux aussi assurent du lien dans chaque propriété.

Une spéciale dédicace à Laurence, Stéphanie et toute l'équipe des MOTS QUI MANQUENT, notre agence de communication toujours au cœur de notre actualité, pour mener des

campagnes où nous accompagner sur des événements tels que celui de ce soir.

Spéciale dédicace également à Chrystel JAUBERT, notre pétillante et pertinente journaliste grâce à qui vous recevez notre journal SAP INFOS tous les 2 mois.

Après ce long monologue et avant de passer aux festivités, je vous invite à procéder aux votes statutaires :

Approbation du rapport d'activité et d'orientation : **le rapport est approuvé à l'unanimité.**

Élection du bureau du syndicat :

- Secrétaire générale : Nathalie GHAFFAR
- Secrétaire-adjoint : Stéphane FUSTEC
- Trésorier : Eloy FERNANDEZ
- Trésorière-adjointe :
Angèle PELEGRINELLI

Les membres du bureau à l'unanimité.

Commission Financière de Contrôle :

- Justiniano EGUEZ
- Sylvie ZEGOUA
- Elina JOSEPH